

Manifeste du Collectif Maternité des Lilas

Après cinq années d'élaboration, le projet de reconstruction de la Maternité des Lilas sur la commune des Lilas a été acté en 2009 dans le cadre du plan hôpital 2012 par madame Roselyne Bachelot-Narquin alors ministre de la santé.

En juin 2011, l'Agence Régionale de Santé IdF bafoue les engagements de l'Etat et suspend la reconstruction.

Le personnel de la Maternité, conscient de la signification à terme d'une telle décision, s'est constitué en Collectif de défense pour exiger que les engagements pris soient tenus. Il en va de la crédibilité de l'Etat dans notre démocratie.

A l'heure où le regroupement en pôles hospitaliers démesurés montre son inadéquation à une prise en charge humaine de la maternité et de la pratique des IVG, à l'heure où l'on assiste sur tout le territoire à un démantèlement du service public hospitalier qui voit le privé s'emparer des pans les plus rentables de la médecine, le personnel de la Maternité des Lilas réaffirme sa volonté indéfectible de poursuivre sa mobilisation pour :

La reconstruction immédiate de la Maternité sur la commune des Lilas pour poursuivre son travail en Seine-Saint-Denis afin de continuer à :

- Laisser le choix aux femmes de devenir mère si elles le veulent, quand elles le veulent et où elles le veulent
- Accueillir les femmes enceintes en respectant leurs choix et la physiologie de la naissance
- Accompagner les femmes et les hommes sur le chemin de la parentalité pour un avenir meilleur
- Eduquer les jeunes à la sexualité pour leur autonomie et l'estime de soi
- Militer pour le droit des femmes et le droit à la santé pour tous

Nous nous associons totalement aux mobilisations nationales pour défendre la sauvegarde des maternités de proximité, la qualité, l'humanité et l'égalité dans l'accès à la santé.